



Procès-verbal du Conseil d'école du 13 décembre 2021

Page 1/9

CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 13 DECEMBRE 2021

Présents (membres du personnels) : Mme Hersent, M. Ndiaye, Mme Dourlen, Mme Combe, Mme Coulibaly, Mme Faye, M. Jaron, Mme Mender, Mme Faye P., M. Ngom, Mme Cissé, Mme Neumann, Mme Kane, Mme Tinnès.

Excusés : Mme Ferdy-Gueye, Mme Esiaba, Mme Sène, Mme Bouba, Mme Diasso, Mme Patané, Mme Sarr, Mme F. Niang.

Représentants des parents : Mme Engels, Mme Bekhouche, Mme Signoret, Mme Kopogo.

Les absents sont excusés.

La séance est ouverte à 16h05.

ORDRE DU JOUR

Madame Hersent donne lecture de l'ordre du jour.

1. **Règlement interne**
2. **Les projets pédagogiques**
3. **Les équipements**
4. **La Vie scolaire**
5. **Situation sanitaire**
6. **Questions des représentants des parents d'élèves**

VOTE : *l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.*



Procès-verbal du Conseil d'école du 13 décembre 2021

Page 2/9

Règlement interne (Point 1 de l'ordre du jour)

Mme Hersent présente le règlement interne du conseil d'école. Elle rappelle que la langue du Conseil d'École est le français, des interventions peuvent cependant se faire en anglais.

La convocation est envoyée aux membres du Conseil d'École au moins 8 jours ouvrés avant la rencontre. Les représentants des parents d'élèves doivent envoyer leurs questions à la direction au plus tard 48 heures (ouvrés) avant la tenue du conseil. Les questions sont par ailleurs limitées à 5 par session. Parallèlement, la direction et les représentants des parents d'élèves ont la possibilité de se réunir de manière moins formelle et plus régulièrement pour répondre aux questions des parents.

Le procès-verbal est par ailleurs disponible sur le site de l'école.

Les projets pédagogiques (Point 2 de l'ordre du jour)

Les enseignants mettent en place des projets de classe, qui peuvent durer une ou plusieurs périodes. La directrice présente les projets de chaque classe, qui ne sont pas exhaustifs. Il y a des projets ponctuels, et d'autres qui interviennent tout au long de l'année.

Mme Hersent présente les projets pour le campus de la Corniche.

En PS, les enseignantes proposent un projet poterie et un projet cirque. Les classes de MS développent un projet autour du monde tout au long de l'année, et participent à un atelier mosaïque.

Les classes de GS1 et GS2 ont un projet sur l'année autour du développement durable, elles vont aborder les thèmes suivants : jardinage, biodiversité, et eau. Un deuxième projet sera mené autour du cirque.

Les classes de CP bilingue mettent en place des projets périodiques. Ils portent sur le cirque, l'eau, le jardinage, le scrabble et le tri des déchets.

La classe de CP classique participe à un projet autour de l'eau, avec des défis scientifiques et de l'art. Elle suit également une séquence de cirque.

Les classes de CE1 bilingue se sont inscrites à un projet danse, et vont mener des activités de jardinage tout au long de l'année.

La classe de CE1 classique suit un projet autour de la danse, et des sciences.

Les classes de CE2 bilingue mènent un projet d'école verte sur l'année, avec notamment un axe de reboisement, de plantations dans l'école. Elles travailleront également autour du climat, avec un relevé des conditions météorologiques sur deux périodes.

La classe de CE2 classique aborde la thématique de l'eau, et participe également à un projet de zone intitulé Elles d'Afrique, portant sur l'égalité fille/garçon et les figures féminines africaines.

Les classes de CM1 bilingue mènent un projet théâtre et un projet danse.

La classe de CM1 classique participe à un projet musique.

La classe de CM2C met en place une correspondance avec une classe de CM de Bamako, et participe à un projet sur les jeux d'échecs.



Procès-verbal du Conseil d'école du 13 décembre 2021

Page 3/9

Les classes de CM2 bilingue travaillent sur le système solaire, avec la production d'une maquette. Elles mènent également un projet théâtre et participent à un échange de lecture avec les classes de CE1 bilingue.

La classe Relais suivra une activité cirque, une activité poterie et activité musique.

Les projets développés sur le campus de Ngor sont ensuite évoqués :

La classe de MS mène un projet sur l'année autour de la musique. La classe de GS suit un projet en arts visuels avec la collaboration d'un artiste dakarais. Les deux classes participent également à un projet jardinage.

La classe de CP bilingue suit une activité cirque ainsi qu'un projet chorale.

La classe de CPC suit un projet sur l'eau.

Le CE1 bilingue fait un projet sur le thème du monde ainsi qu'un projet danse.

Le CE1 classique suit un projet sur l'eau, et la photographie.

Le CE2 et CM1 bilingue travailleront sur la diversité culturelle et l'écologie.

La classe de CE2C mène un projet autour des contes ainsi qu'un projet sur les échecs.

La classe de CM1C participe à un projet sur l'égalité fille/garçon et les personnalités féminines africaines.

La classe de CM2C participe à un projet sur l'eau, ainsi qu'un projet sur l'écologie.

L'école organise comme chaque année les journées des fêtes des nationalités. La première a eu lieu sur le campus de Ngor vendredi dernier, sur le thème du Cameroun. La prochaine aura lieu sur le campus de la Corniche, en janvier, et célébrera l'Égypte.

Les classes de la section classique participent à un projet sur la programmation, mené sur l'année.

Des journées sont banalisées afin d'aborder un thème particulier : la journée « Non au harcèlement », la journée de sensibilisation au handicap, La Grande Lessive. Les classes participeront également à la semaine de la presse, et au Printemps des poètes. Une semaine sera dédiée à la thématique de l'eau en mars, pendant la tenue du Forum Mondial de l'Eau à Diamniadio.

Les équipements (Point 3 de l'ordre du jour)

Le campus de Ngor a effectué sa rentrée dans ses nouveaux bâtiments cette année. Les containers, qui étaient en retard à la rentrée, ont été livrés. Le mobilier et les équipements sont donc arrivés. Le terrain de sport est en cours de finalisation, suite à la livraison des dalles amortissantes. Une autre commande de livres est en cours pour la BCD. De même, une deuxième livraison d'ordinateurs va être effectuée pendant l'année.

La cour arrière du campus de la Corniche est en cours de finalisation. Le terrain de sport sera terminé pendant les vacances de décembre, avec le ponçage de la dalle, la peinture du sol et l'installation des cages de football.

La cour de la maternelle sera également réfectionnée pendant les vacances de décembre, les dalles ayant été livrées. Une partie sera en dalles amortissantes avec des structures de jeux, une partie (sous le petit préau) sera recouvert de gazon synthétique, et le reste de la cour sera en coquillé.

La bâche de la cantine maternelle a été changée, avec une toile plus solide et laissant passer l'air.



Procès-verbal du Conseil d'école du 13 décembre 2021

Page 4/9

Le renouvellement du mobilier est poursuivi avec la livraison de bureaux, armoires, étagères. Les rideaux sont également en cours de changement (plusieurs niveaux chaque année). L'achat de matériel pédagogique continue. Des globes, cartes murales, squelettes, buste avec organes, dentiers ont été livrés pour l'élémentaire. Pour la maternelle, l'école a reçu des puzzles, des ateliers de motricité fine, des jeux d'imitation, des ateliers de mathématiques, des instruments de musique.

Le matériel de motricité fine et les jeux de société seront enrichis l'année prochaine pour la maternelle, et des équipements de robotique seront demandés pour la rentrée de septembre.

La Vie scolaire (Point 4 de l'ordre du jour)

Mme Hersent rappelle les horaires de l'école, et l'importance d'arriver à l'heure en début de journée. C'est important également pour les classes maternelles, qui commencent les apprentissages dès 8h.

Comme indiqué dans le règlement intérieur, dont tous les parents d'élèves ont pris connaissance, une surveillance est assurée après la classe, jusqu'à 15h10. Au-delà de cet horaire, l'école n'est plus responsable des élèves. Seuls les élèves participant aux activités extra-scolaires peuvent rester jusqu'à 16h15.

Les élèves ont l'obligation de porter des vêtements respectant le code couleur de l'école : blanc uni en haut, bleu marine uni en bas, ou l'uniforme de l'école. Lors des cours d'EPS, la tenue de l'école est obligatoire (dans la mesure des disponibilités).

Les élèves arrivant en retard passent au secrétariat pour faire signer un mot d'entrée en classe.

Situation sanitaire (Point 5 de l'ordre du jour)

La situation sanitaire s'est beaucoup améliorée depuis l'été au Sénégal. Cependant, les écoles restent soumises au même protocole sanitaire.

L'école continue donc d'assurer la désinfection des locaux, plusieurs fois par jour. Les salles de classe sont aérées à chaque pause. Les tables de cantine sont désinfectées entre chaque service.

Les élèves se lavent très régulièrement les mains.

Les goûters partagés et les anniversaires peuvent être organisés en classe, sous réserve que les parents apportent des parts individuelles : gateaux individuels, cupcake, muffin, mini pizza, brique de jus individuelle etc.

Le port du masque est toujours obligatoire pour les adultes, et les élèves à partir du CP.

La procédure en cas de cas contact reste la même : isolement de l'élève contact pendant 7 à 10 jours, la classe ne ferme pas.

En cas de cas positif avéré dans une classe, l'école prend contact avec le district de santé du secteur qui décide de la procédure à suivre.



Procès-verbal du Conseil d'école du 13 décembre 2021

Page 5/9

Questions des représentants des parents (Point 6 de l'ordre du jour)

1) Sécurité routière :

Nous sommes conscients du fait que la sécurité routière (signalisation, trottoirs, etc.) est du ressort de la mairie, c'est pour cela que les parents délégués vont déposer une lettre de demande à la mairie des 2 zones concernées afin d'assurer un passage sécurisé.

Nous vous demandons alors votre appui dans cette démarche. Dans le cas de réponse positive, seriez-vous capable de prendre en charge les coûts liés aux panneaux et la barrière ?

La gendarmerie de Ouakam a demandé à plusieurs reprises à la Corniche de retirer les barrières qui protègent les trottoirs. Pour l'instant nous n'avons pas donné suite, ni réparé les barrières, mais nous devons nous exécuter si la gendarmerie nous l'impose. La demande d'ajouter des barrières semble donc avoir peu de chance d'aboutir.

Pour le campus de Ngor, la voirie n'étant pas terminée, il est possible que la mairie ne se prononce pas. Nous pouvons aménager le devant de l'école, comme nous l'avons fait avec le trottoir et les plots, mais il est peu probable que nous puissions agir sur le reste de la route. Si la réponse de la mairie s'avérait positive, l'école pourra se positionner sur l'installation de barrières provisoires (mais pas tout au long de la route).

Les parents suggèrent l'installation d'un deuxième passage piéton devant la porte d'entrée des maternelles, et l'installation de panneaux de signalisation ainsi qu'un second ralentisseur.

2) Sécurité sur les campus :

Le nombre d'incidents dans la cour de récréation est assez important (surtout valable pour le CP).

Quels sont vos plans afin de résoudre ce problème important ? Pour quand la mise en place ?

Sur le campus de Ngor, plusieurs actions sont menées pour apaiser le climat lors des récréations. Un adulte supplémentaire a été ajouté à la surveillance de cour de 10h à 10h20. Le terrain de sport est accessible à plusieurs classes, pour les élèves qui souhaitent s'y rendre. Un enseignant y est présent pour animer les matchs.

L'école va également aménager l'espace de cour :



Procès-verbal du Conseil d'école du 13 décembre 2021

Page 6/9

- mise en place d'un espace calme entre la BCD et la Moyenne Section : installation de tables et chaises, nattes. Cela sera mis en place à la rentrée de janvier, quand le matériel sera évacué.
- peinture de jeux au sol : marelles, couloirs de courses, labyrinthes etc

Sur les deux campus, l'école va équiper les classes de cordes à sauter, de ballons en mousse et d'élastiques qui seront mis à disposition lors des récréations.

Un travail est mené pour sensibiliser les élèves et les responsabiliser lors des récréations. Un système de médiateur va être mis en place à partir de la rentrée de janvier.

Concernant les incidents, il y a deux situations possibles :

- les élèves qui passent à l'infirmerie reçoivent un mot de l'infirmière qu'ils mettent ensuite dans leur carnet de liaison
- l'infirmière ou l'administration appelle les parents en cas de blessure conséquente
- l'administration appelle les parents en cas d'incident entre élèves : mots déplacés, bagarres, etc.

Les représentants des parents soulignent l'importance de l'uniformisation des règles appliquées par les personnes de surveillance.

3) Cantine :

Nos enfants se plaignent souvent que les plats qui sont servis à la cantine sont trop épicés et pas assez variés. Il est important que nos enfants mangent des repas équilibrés et sains et que le menu affiché sur Pronote corresponde parfaitement au menu du jour !

Un point important qui revient chaque année : les enfants qui ramènent leur lunch box ne peuvent pas les réchauffer juste avant.

Comment procédez-vous à l'élaboration et la préparation des menus de la cantine et quelles sont les améliorations futures qui pourront être faites à ce sujet y compris pour les élèves qui ramènent leur lunch box ?

Les menus sont élaborés par le chef cuisinier de chaque campus, puis sont revus par la direction. Les points d'attention sont :

- des repas équilibrés avec la présence de protéines, légumes, féculents, etc
- privilégier des produits locaux
- variété des plats proposés.



Procès-verbal du Conseil d'école du 13 décembre 2021

Page 7/9

La suggestion d'avoir recours à un(e) détecticien(ne) pour nous conseiller est retenue. Les comités cantine, qui sont des réunions rassemblant la direction, des parents d'élèves, le chef cuisinier et l'intendante vont être de nouveau organisés. Ils auront lieu une fois par trimestre.

Il n'y a pas de possibilité d'équiper la cantine de micro-ondes pour réchauffer les lunch boxes. En effet, les élèves sont trop jeunes pour manipuler les micro-ondes. Le nombre élevé d'élèves apportant un lunch box demanderait l'installation d'un grand nombre de micro-ondes et donc d'un nombre équivalent d'adultes pour les manipuler. De plus, chaque repas demande environ 2 minutes pour être chauffé, cela prendrait beaucoup de temps pour chauffer tous les repas lorsqu'il y a par exemple 80 élèves qui mangent en lunch box lors d'un service.

Les parents d'élèves proposent qu'un tarif, comprenant les frais de surveillance et de gestion des micro-ondes, soit proposé aux familles. Elles pourraient ainsi donner suite ou non à cette proposition. Ils demandent également l'installation de réfrigérateurs pour stocker les repas des élèves mangeant en lunch box.

La question du remboursement des jours non consommés est soulevée. Elle sera présentée à la direction.

4) Administration :

Les parents souhaitent plus de visibilité sur la répartition du budget de l'école pour les raisons suivantes évoquées :

- Disparité entre frais de scolarité élevés et manque d'infrastructure pédagogique,
- Présence sur une courte période des enseignants suppléants, perturbant ainsi la formation continue

En raison, d'une part, de la disparité entre les frais de scolarité et les infrastructures pédagogiques et, d'autre part, de la perturbation de la formation continue due à la présence sur de courtes périodes des enseignants suppléants, pourrions-nous avoir plus de visibilité sur la répartition des budgets des 2 campus ?

La gestion du budget relève de la seule compétence de l'établissement. L'établissement n'est pas à gestion parentale, les détails ne sont pas partagés avec les parents. Nous pouvons cependant vous indiquer les points suivants :

- la part la plus importante du budget est constituée de la masse salariale. Contrairement à ce qui se fait dans certaines écoles, 100% des employés sont déclarés. Viennent ensuite d'autres postes comme les remboursements emprunts, les charges fixes, etc.

- la seule source de financement de l'EAB est les écolages. Il est difficile de comparer avec d'autres établissements qui ont des statuts particuliers et reçoivent donc des financements ou subventions (lycée Mermoz, écoles catholiques etc).



Procès-verbal du Conseil d'école du 13 décembre 2021

Page 8/9

- l'établissement est à but lucratif mais depuis 1996, il n'y a jamais eu de versement de dividendes, tout est ré-injecté dans l'établissement
- les finances de l'école font l'objet de contrôles réguliers de l'administration fiscale et les comptes sont certifiés par un cabinet de commissariat aux comptes international (Grant Thornton)
- des investissements ont lieu régulièrement ; renouvellement du mobilier scolaire, investissement progressif dans les smart board, achat de matériel d'EPS, achat de matériel pédagogique, rénovation des cours du campus de la Corniche....
Les investissements vont se poursuivre pour améliorer les conditions d'accueil des élèves : poursuite du renouvellement du mobilier, de l'équipement informatique, du matériel pédagogique, des livres de la BCD, rénovation du campus de la Corniche.

5) Education :

Les parents déplorent le manque d'infrastructure et de matériel pédagogique. L'école est en attente d'une livraison de matériel importé. Les parents souhaiteraient savoir quand la livraison sera faite.

Les parents déplorent également un trop faible nombre d'enseignants et accompagnants (des enfants de maternelle vont tout seuls aux toilettes ; certaines classes ont un groupe d'enfants compliqué à canaliser et les enseignants semblent très seuls).

Les parents souhaiteraient plus de lien avec les enseignants, notamment dans les classes primaires. Pronote n'est pas utilisé par tous les enseignants de façon détaillée.

Peut-on savoir quelles sont les directives concernant l'usage de Pronote ?

Concernant les sorties, les visites et l'accueil d'intervenants extérieurs, quand ces activités seront-elles à nouveau possibles ?

Les enseignants doivent remplir Pronote chaque jour : activités réalisées dans la journée, et devoirs donnés. Il est à noter que les devoirs notés dans Pronote ne se substituent pas à l'utilisation du cahier de textes, mais s'y ajoute. Plus de 90% des cahiers de textes Pronote sont complétés régulièrement. Les jours non renseignés peuvent s'expliquer par des problèmes de connexion, ou des absences ponctuelles des enseignants.

Les visites d'intervenants extérieurs sont autorisées, elles l'étaient déjà l'année dernière. Les sorties à la journée ont été de nouveau autorisées au début du mois de décembre, deux classes organisent d'ailleurs une sortie cette semaine.



Procès-verbal du Conseil d'école du 13 décembre 2021

Page 9/9

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Hersent remercie les membres du conseil et clôt la séance à 17h35.